

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 29 JUIN 2021

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 02/2021 présenté par la Municipalité
- entendu les rapports de la commission des Finances et de Gestion et de la Commission ad'hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

## d'accepter le préavis municipal no 02/2021

1. d'accepter la demande d'un crédit supplémentaire de CHF 75'517.30 pour la rénovation du bâtiment de la Clef des Champs

Le Président :

Gilbert Gavillet

La secrétaire :

Murielle Jaquier